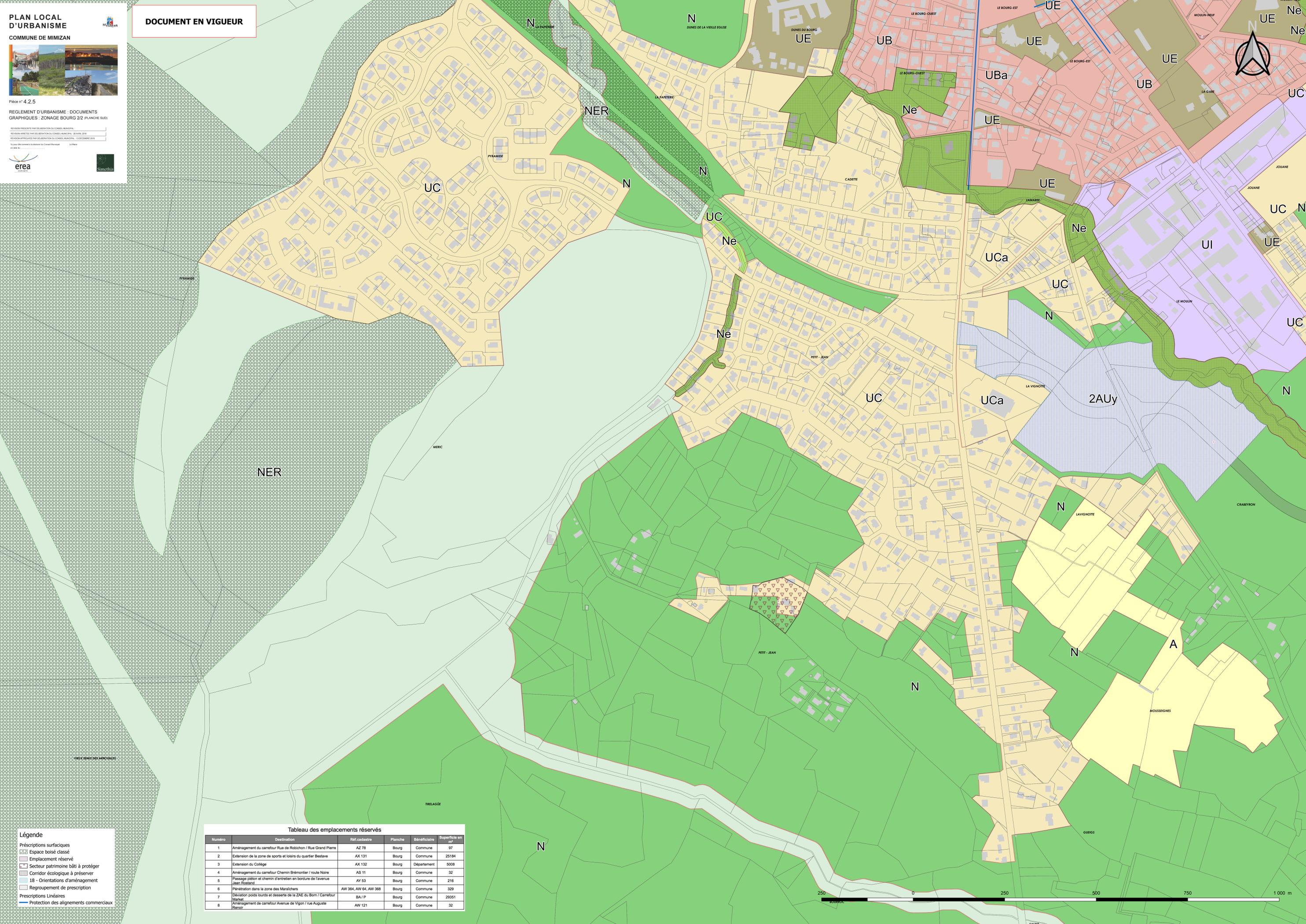


Pièce n° 4.2.5  
RÈGLEMENT D'URBANISME - DOCUMENTS GRAPHIQUES - ZONAGE BOURG 2/2 (PLANCHES BUD)

REVISION PRESIDENTE POUR OBLIGATION DU COMPLET MANDAT...  
REVISION PRESIDENTE POUR OBLIGATION DU COMPLET MANDAT...  
REVISION PRESIDENTE POUR OBLIGATION DU COMPLET MANDAT...  
Vu pour être annexé à la Session du Conseil Municipal le 14 Mars 2018



- Légende**
- Préscriptions surfaciques
  - Espace boisé classé
  - Emplacement réservé
  - Secteur patrimoine bâti à protéger
  - Corridor écologique à préserver
  - 18 - Orientations d'aménagement
  - Regroupement de prescription
  - Préscriptions Linéaires
  - Protection des alignements commerciaux

**Tableau des emplacements réservés**

Numéro	Destination	Réf. cadastré	Planche	Bénéficiaire	Superficie en m <sup>2</sup>
1	Aménagement du carrefour Rue de Robichon / Rue Grand Pierre	AZ 78	Bourg	Commune	97
2	Extension de la zone de sports et loisirs du quartier Bestave	AX 131	Bourg	Commune	25184
3	Extension du Collège	AX 132	Bourg	Département	5008
4	Aménagement du carrefour Chemin Brémontier / route Noire	AS 11	Bourg	Commune	32
5	Passage piéton et chemin d'entretien en bordure de l'avenue Jean Rosiers	AY 53	Bourg	Commune	216
6	Pénétration dans la zone des Marichers	AW 364, AW 64, AW 368	Bourg	Commune	329
7	Déviation poids lourds et desserte de la ZAE du Born / Carrefour Market	BA / P	Bourg	Commune	29351
8	Aménagement de carrefour Avenue de Vign / rue Auguste Renoir	AW 121	Bourg	Commune	32

